

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

Comité de l'Eure

Liste des nageurs des catégories Avenir et Poussins autorisés à participer aux épreuves des compétitions TOUTES CATEGORIES, (voir C/R de la Commission sportive du 5 juillet 2007)

CHADEBAUD Anaïs	2003	USE
CHADEBAUD Mathilde	2002	USE
L'HEVEDER Clara	2002	ASB
LAROCHE Maéva	2002	ALM
LE GLOAN Héléne	2002	EAC
ZUCCALLI Anna	2002	PANC
BALAINÉ Clément	2002	VRN
CATELOY Tristan	2002	USE
DUVAL Benjamin	2002	ASB
MOREAU Quentin	2002	USE
MORENNE Maxence	2002	ENL

Ils seront classés dans la catégorie BENJAMINS.

La grille de temps suivante a été retenue comme base de qualification (dans deux nages différentes) :

100 M N.L.	FILLES	1.4000	GARCONS	1.3000
100 M DOS		1.4500		1.4500
100 M BRASSE		2.0000		2.0000
100 M PAP		2.0000		2.0000
100 M 4 N		1.5500		1.5000

Après la finale Avenirs-Poussins Hiver, de nouveaux nageurs pourront être autorisés à participer aux épreuves TOUTES CATEGORIES de la saison estivale, s'ils ont réalisé les temps ci-dessus.

Ces jeunes nageurs ne pourront pas être engagés dans les épreuves difficiles (200 M PAP, 400 M 4N, 800 M NL).

Ils pourront être engagés aux championnats départementaux, s'ils réalisent les temps de qualification de la catégorie BENJAMINS.